

Loi travail

Au contraire de l'essoufflement, une détermination croissante

704129 votations ont été remises ce matin au service de la présidence de la république venant de 15796 bureaux de vote, avec une expression de 91,99% pour le retrait du projet de loi travail.

Résultat obtenu en à peine 3 semaines. Un premier comptage, l'activité intense de la période n'ayant pas permis à toutes les structures de faire remonter leurs chiffres. D'où notre décision de faire perdurer la votation jusqu'au 5 juillet, jour d'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale.

Ce premier résultat n'en est pas moins un véritable succès de participation et, ceux qui prônent la démocratie à l'entreprise, la prise en compte de l'avis des salariés feraient bien de le prendre en compte et d'entendre la voix de la raison et du peuple, nul doute que d'ici le 5 juillet ce sera plus d'un million de votations qui seront recueillies, ne pas entendre, de leur part, serait nier l'expression démocratique qu'ils vantent tant.

Près de 200 000 manifestants à travers plus de 91 initiatives sont comptabilisés.

Aujourd'hui, le mouvement ne cesse de s'élargir à de nouvelles professions telles les salariés de la restauration scolaire de Lyon.

A Paris la mobilisation ne décroît pas non plus, 60 000 manifestants, même si une fois de plus des dysfonctionnements notoires dans les consignes données aux forces de l'ordre se sont avérées. En effet, sans même en avoir été prévenue, des chemins d'accès à la place de la bastille ont été interdit a nombre de camionnette avec ballons de structures, mais pire, il en a été de même pour les manifestants à pieds. Pour ceux qui ont pu accéder, une fouille au corps quasi au sens propre du terme était pratiquée, un tel zèle ne peut qu'interroger.

Qu'à cela ne tienne, à Paris comme ailleurs, la détermination reste. La loi travail est toujours rejetée par 70% de la population et la mobilisation est partagée et soutenue par 62%.

Le gouvernement ne peut rester sans considération face à cette réalité, ce même gouvernement qui ne cesse d'évoquer le respect de la démocratie, parole du président de la république lundi à propos du référendum en Angleterre, dixit « il faut savoir entendre la voix des peuples », la CGT est pleinement d'accord, charge aux pouvoirs en place d'assumer leurs responsabilités.

La rencontre de demain avec le Premier Ministre et la Ministre du travail en est l'occasion.

L'intersyndicale **CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL** à d'ores et déjà programmée une nouvelle journée de grève et de manifestation le 5 juillet, jour d'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale. La loi travail est et restera inacceptable, la CGT y est opposée et exige la suspension des débats parlementaires et la suppression des articles qui en sont la colonne vertébrale au profit d'une véritable négociation de loi de progrès social.

Montreuil le 28 juin 2016.